



*Foyer Rural Hélène BOUQUET  
17 rue de Ecoles  
34410 SAUVIAN*

*Mercredi 10 Janvier 2018*

*Compte rendu de la réunion du Conseil de Surveillance réuni ce jour au domicile de Gérard, 4 allée Marguerite Duras 34410 Sauvian.*

**Ordre du Jour :**

- \*Organisation du 30<sup>ème</sup> anniversaire du FRHB de Sauvian*
- \*Procédure Judiciaire*
- \*Questions diverses.*

**Le 30<sup>ème</sup> anniversaire du Foyer Rural Hélène Bouquet**

*Ouverture de la réunion par Bruno FARINET, Président du Foyer Rural ; Le Président porte à la connaissance des membres du Conseil de Surveillance « que le Foyer Rural n'est pas le bienvenu à Sérignan. » Grâce au concours de Monsieur Alain MOURGUES, Président du TÉLÉTHON de SÉRIGNAN, le Foyer rural avait pu obtenir un local au sein de la commune de Sérignan (salle du Football Club) permettant de nous réunir pour fêter cet évènement exceptionnel, le samedi 20 janvier prochain.*

*A cet effet, de nombreuses invitations avaient été lancées, notamment auprès des Elus de la Région, de Mr le Maire de Sauvian et les Conseillers Municipaux, de la Famille d'Hélène BOUQUET, des anciens Présidents du Foyer Rural.*

*Le 08 janvier en début de soirée, le Président apprend avec un profond désappointement et une grande amertume que le Foyer Rural ne pourra pas bénéficier de ce local.*

*Au regard des informations « non officielles » qui lui ont été données, Bruno apprend que Monsieur le Maire de Sérignan, aurait informé les Présidents du Téléthon et du Club de Football « qu'il ne souhaitait pas la présence de notre*

*Association dans sa Commune pour ne pas faire ombre ou mettre en difficultés Monsieur le Maire de Sauvian »*

*En Conséquence, en liaison avec le Conseil de Surveillance, les chevilles ouvrières de notre Association que sont Bruno et Gérard ont aussitôt réagi afin de trouver un plan B.*

*Les personnes susvisées ont été informées que notre manifestation se déroulerait au final au café restaurant LES ARCADES, place de l'Eglise à Sauvian,, celui-là même où s'est déroulée notre Assemblée Générale.*

*Pour mémoire rappelons ici à nos chers adhérentes et adhérents de bien vouloir « serrer les rangs » face à l'adversité qui, n'en doutons pas, sera vaincue un jour prochain. Les festivités se dérouleront à partir de 14h jusqu'à 18h. Merci d'être toutes et tous présents.*

*Nota : vous pouvez consulter la lettre de notre Président sur notre site internet datée du 08 janvier 2018.*

*Le Président nous informe des réponses déjà en sa possession :*

*\*Mr CARTON, ancien Président 2015 /2016, s'est excusé*

*\*Mr Bousquet, Président des Vieux Travailleurs, s'est excusé*

*Lors des vœux de l'Agglomération Béziers Méditerranée, le FRHB sera représenté, par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.*

### *Procédure Judiciaire*

*Conformément à la décision prise lors de la dernière réunion du Conseil de Surveillance, et soumise au vote, Le Président accompagné de Gérard, se sont déplacés à Béziers au Cabinet de Maître Bonnet Lacoste, Huissier de justice, afin de lui remettre divers documents de la procédure en cours ainsi que des copies des courriers de nos demandes réitérées adressés à Monsieur le Maire de Sauvian afin d'obtenir une salle communale pour notre 30<sup>ème</sup> anniversaire au même titre que toute Association de la Commune; la réaction où non réaction de notre Edile sera versée au dossier contentieux.*

*A l'unanimité, le Conseil de Surveillance, donne mandat Judiciaire à notre Président, Bruno FARINET, pour représenter et défendre notre Association devant toutes les Juridictions, de diligenter toutes procédures en justice, et de constituer Conseils et Avocats auprès du cabinet GLI Le Canet.*

### *Questions Diverses.*

*\*Le Conseil de Surveillance autorise le Président à passer commande de 5 « Bandages compressifs d'urgence israélien-100ITA » (coût unitaire 10,44€ l'unité), préconisés par le formateur lors de la journée formation Premiers Secours.*

*\* Afin d'éviter tout doublon qui ne peut que nuire à l'image de notre Association auprès de la population et de nos donateurs, pour la réalisation de notre Fascicule, il est demandé de bien vouloir AVERTIR AVANT tout démarchage, Gérard qui centralise les informations.*

*Il est rappelé encore à l'ensemble des adhérentes et des adhérents, de bien vouloir, à cette occasion commune et pour l'ensemble du Foyer Rural, de se montrer ACTIF et pas seulement CONSOMMATEUR ; Le démarchage vers nos donateurs est l'affaire de TOUS ! Un Grand Merci par avance !*

*Ces opérations de démarchages, à la portée de tout le monde, peuvent à la demande, recevoir le renfort de l'un des membres du Conseil de Surveillance, afin de constituer un binôme. Les opérations seront clôturées à PÂQUES. La nouvelle version 2018/2019 du fascicule sera distribuée 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août selon des modalités précisées en temps opportun.*

*Prochaine réunion fixée au vendredi 16 février 2018 à 10h00 domicile de Bruno.*

*NOTA: chacun peut saisir l'un des membres du CS afin que son observation soit inscrite à l'ordre du jour ?*

*Il est 12h 36. L'ordre du jour est épuisé ; Plus de question. Le Président lève la séance.*

*Bruno FARINET*

*Gérard ARNAULT*

*Catherine PERPINAN*

*Christian PAGES (secrétaire de séance)*

*René GRASS*

*Viviane SALA*

*Jean marc WALLON*